



**PROGRAMME DE FORMATION DE MAINTIEN  
ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU S.S.T.  
« Sauveteur Secouriste du Travail »**

Version Août 2023



# Objectif

La formation a pour objectif de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la victime ou aux victimes et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

-  **Pré requis :** Posséder le certificat SST
-  **Public :** Toute personne travaillant au sein d'une entreprise
-  **Nombre de candidats pour réaliser la formation :** Minimum 4 / Maximum 10
-  **Durée de la formation :** 7 heures (nous contacter pour les risques particuliers de l'entreprise et/ou de la profession)
-  **Intervenant :** Formateur titulaire du certificat de formateur SST habilité selon le référentiel INRS et à jour de sa formation continue
-  **Évaluation de la formation :** Des évaluations formatives auront lieu tout au long de la formation et un passage d'épreuve certificative sera planifié en fin de formation
-  **Certificat :** Ces épreuves seront sanctionnées par la délivrance d'un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
-  **Durée de validité du certificat :** Le certificat SST est valable 24 mois durant laquelle il sera nécessaire de participer à une nouvelle journée de formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences d'une durée de 7 heures
-  **Fin de formation :** Chaque participant se verra remettre une attestation de fin de formation et un livret SST reprenant le contenu complet de l'action de formation.

C.E.R.F.S.S.

Gérant : Monsieur Laurent DUBUS  
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ [cerfss@icloud.com](mailto:cerfss@icloud.com) † [www.cerfss.com](http://www.cerfss.com)

## Arrivée du formateur sur site

M. DUBUS Laurent : Ancien Sapeur-pompier de Paris

### 1<sup>ère</sup> Partie

0h15

#### Présentation de la formation et de son organisation :

- Présentation du matériel mis à disposition auprès des participants ;
- Présentation de l'objectif de la formation ;
- Présentation des parties de la formation ;
- Présentation des conditions de validation de l'apprenant avec les différents indicateurs de réussite.

### 2<sup>ème</sup> Partie

3h15

#### 1<sup>ère</sup> demi-journée :

- Retour d'expérience sur les actions menées en prévention et/ou secours ;
- Redéfinir le rôle du SST pour contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise ;
- Repérer les écarts du SST lors de ses interventions dans l'entreprise et/ou à l'extérieur ;
- Évaluation des acquis des participants ;
- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail.

### 3<sup>ème</sup> Partie

3h30

#### 2<sup>ème</sup> demi-journée :

- Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Épreuves certificatives (mises en situations, QCM, Interrogation orale, ...) ;
- Bilan de la formation

C.E.R.F.S.S.

Gérant : Monsieur Laurent DUBUS  
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ [cerfss@icloud.com](mailto:cerfss@icloud.com) † [www.cerfss.com](http://www.cerfss.com)

 3h30

## Actualisation des compétences du SST :

- Savoir protéger et se protéger de façon adaptée ;
- Savoir examiner la victime ;
- Savoir garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime ;

### Révision sur les gestes de premiers secours :

- a. Savoir secourir une victime qui saigne abondamment ;
- b. Savoir secourir une victime qui s'étouffe ;
- c. Savoir secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas ;
- d. Savoir secourir une victime qui ne répond pas et respire ;
- e. Savoir secourir une victime qui se plaint de malaise ;
- f. Savoir secourir une victime qui se plaint de brûlure ;
- g. Savoir secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- h. Savoir secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.

 1h00

## Évaluation certificative :

### Nature et description de l'épreuve :

- Épreuve certificative n° 1 :  
Cette épreuve est effectuée à partir d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par le formateur.  
Il n'est pas demandé au stagiaire de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.
- Épreuve certificative n° 2 :  
Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le formateur évaluera le stagiaire au travers d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

**C.E.R.F.S.S.**

Gérant : Monsieur Laurent DUBUS  
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ [cerfss@icloud.com](mailto:cerfss@icloud.com) † [www.cerfss.com](http://www.cerfss.com)



## Méthodes et moyens pédagogiques :

- > Apports théoriques sur vidéo projecteur (photos et vidéos à l'appui) ;
- > Démonstrations par le formateur ;
- > Exercices d'apprentissage ;
- > Mannequins de réanimation adulte, enfant et nourrisson ;
- > Défibrillateurs de formation ;
- > Maquillage d'effets spéciaux ;
- > Matériel de simulation de cas concret ;
- > Plan d'intervention du SST ;
- > Plan d'Action de Prévention.

## Obligations réglementaires :

### Article 223-6 du code pénal

Depuis le 1er janvier 2013, dans le cas où cette formation continue ferait défaut, le S.S.T. perd sa « certification S.S.T. » mais en aucun cas son obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger. La validation d'une session de maintien et d'actualisation de ses compétences lui permettra de recouvrer sa « certification de S.S.T. » et une nouvelle carte de S.S.T. lui sera délivrée ou selon les régions une attestation de la part de l'organisme de formation.

**C.E.R.F.S.S.**

Gérant : Monsieur Laurent DUBUS  
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ [cerfss@icloud.com](mailto:cerfss@icloud.com)    🌐 [www.cerfss.com](http://www.cerfss.com)